

ACPMAURICE - QUI SOMMES NOUS?

"Dès que je m'accepte tel que je suis, je change ; voilà un curieux paradoxe "
Carl Rogers 1960

" Le flux de la vie prend des formes sans cesse plus diverses, corrigeant ses erreurs et progressant vers son propre épanouissement."
Carl Rogers

L'APACP

Association des Praticiens de l'Approche Centrée sur la Personne – est une association de professionnels de la psychothérapie appartenant au courant de la psychologie humaniste. Les psychothérapeutes et psycho-praticiens de cette association ont tous été formés à l'Approche Centrée sur la Personne (ACP), dont les fondamentaux reposent sur les recherches et travaux du célèbre psychologue américain **Carl Rogers (1902-1987)**. Le siège de l'association est basé à l'Ile Maurice en plein Océan Indien et ses membres résident essentiellement à l'Ile Maurice et à l'Ile de la Réunion.

C'est en septembre 2008 que l'association a été officiellement enregistrée au *Registry of Associations of Mauritius*. L'APACP est également membre associatif de la **FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHOTHÉRAPIE ET PSYCHANALYSE (FF2P)**. L'APACP compte également parmi ses membres des psychothérapeutes qui ont obtenu le **CEP** ou **CERTIFICAT EUROPÉEN DE PSYCHOTHÉRAPIE**, certificat qui permet de garantir qu'ils sont formés selon les normes de l'**EAP (EUROPEAN ASSOCIATION FOR PSYCHOTHERAPY)** et en respectent le code de déontologie.

L'HISTORIQUE

LES DÉBUTS DE L'APACP....

C'est une compatriote mauricienne, Martine de Souza, psychologue clinicienne qui, cherchant à enrichir sa pratique par une approche plus expérientielle, prit l'initiative de se mettre en contact avec Madame Elisabeth Kremer, formatrice agréée en psychothérapie et directrice de l'Institut de Formation et de Recherche pour le Développement de la Personne (**IFRDP**) basée à Dijon (France). Celle-ci vint à notre rencontre en 2004 pour une introduction à la psychothérapie de l'**Approche Centrée sur la Personne** et aux théories de la pensée de Carl Rogers. Une vingtaine de psychologues, travailleurs sociaux ou autres personnes travaillant dans la relation d'aide formèrent le premier groupe d'étudiants-psychothérapeutes.

A partir de cette première rencontre et grâce aux efforts conjugués de Madame Kremer et des étudiants convaincus par les bienfaits de cette orientation psychothérapeutique, une première promotion, dénommée « *Chamarel* », démarra un cycle long en 2005, suivie de la promotion « *Shambala* » en 2007.

Parallèlement, d'autres promotions de psychothérapeutes furent aussi formées à l'île voisine, la Réunion.

La nécessité de se regrouper en association se fit rapidement sentir ; ceci dans la perspective de créer du lien avec d'autres associations de psychothérapeutes à l'étranger et à Maurice, mais aussi afin d'asseoir la légitimité et le professionnalisme des praticiens de **l'Approche Centrée sur la Personne**.

Malgré la lourdeur de la paperasserie administrative, l'APACP naquit quelque temps plus tard... Les premiers pas ont été hésitants. Il nous a fallu définir des buts qui ont été inscrits dans les statuts (Article 3). Au cours des premières réunions nous avons surtout posé des objectifs communs et dressé une liste des priorités. Il a ensuite fallu consolider notre structure en rédigeant et votant notre propre Code de Déontologie (largement inspiré de celui de l'AFP-ACP). Il fallut également penser à la rédaction d'une Procédure de Signalement, aux formulaires d'adhésion, aux catégories de membres – tous ces éléments fondamentaux qui constituent une association digne de ce nom.

Le premier comité voit donc le jour en mars 2008

En mars 2009, nous organisons une première manifestation officielle de l'**APACP** sous la forme d'une conférence sur la thématique de « La Résilience », animée par Jacques Lecomte, Docteur en psychologie et Président d'honneur de l'Association française et francophone de psychologie positive (APP).

En 2018, l'**APACP** décide de planifier une formation de 10 jours à la supervision. En effet, il nous est apparu primordial que nos professionnels de la psychologie soient accompagnés dans leur travail. La supervision a pour visée par exemple d'aider le « psy » à trouver ses repères pour construire sa légitimité, ou son cadre dans sa pratique. La supervision peut aussi aider le professionnel à confronter ses hypothèses, ses manières de faire. Aux yeux de l'**APCAP**, c'est l'occasion de proposer un travail indispensable à cette discipline.

L'APACP AUJOURD'HUI

L'APACP compte aujourd'hui vingt-quatre membres ordinaires et deux membres honoraires, formés à travers le monde. Ces psychothérapeutes travaillent en pratique libérale ou se sont joints à des associations non gouvernementales qui œuvrent pour le psycho-social et la réintégration de personnes marginales ou exclues par la société. D'autres sont impliqués dans des structures étatiques. Tous ont à cœur de mettre **l'Approche Centrée sur la Personne** au centre de leurs accompagnements psychothérapeutiques.

Un des objectifs principaux de l'association est d'organiser des formations continues pour ses membres et les ouvrir à d'autres professionnels de la psychologie, de préparer des causeries ou des ateliers de travail sur des thèmes spécifiques. L'association propose également à ses membres des temps de supervision, des groupes de rencontre ou des rencontres à thème.

En 2019, Air Mauritius fait appel aux compétences de nos psychothérapeutes pour intervenir en cas d'« Emergency Crisis ».

“Je me sens plus heureux simplement du fait d’être moi-même et de laisser les autres être eux-mêmes”

Carl Rogers

BUTS DE L’APACP

L’Association a pour buts :

- De réunir des Psychothérapeutes et des Praticiens de la Relation d’Aide dont l’orientation est Centrée sur la Personne, selon l’approche humaniste de CARL ROGERS.
- De faire connaître et de développer L’Approche Centrée sur la Personne comme philosophie, méthode et discipline spécifiques d’une pratique de la relation d’aide et de la psychothérapie.
- De favoriser les contacts entre praticiens, organismes de formation et associations internationales œuvrant dans l’Approche Centrée sur la Personne.
- De s’affilier à une/des associations internationales œuvrant dans l’Approche Centrée sur la Personne.
- De représenter l’Approche Centrée sur la Personne, son éthique et sa pratique auprès des instances officielles locales et internationales.
- De promouvoir, dans le cadre de leur formation permanente, l’actualisation de compétences professionnelles et la croissance des qualités humaines et personnelles de ses membres.
- De promouvoir la recherche et l’enseignement dans l’Approche Centrée sur la Personne.